

COMMUNE D'ENTRAIGUES

Compte-rendu du conseil municipal **Du 9 Novembre 2018**

Service Assistance Informatique (Berger Levrault).

Le maire expose :

- que le Centre de Gestion n'assurera plus cette prestation à partir du 1 janvier 2019.
- Que la communauté d'agglomération RLV a créé un service afin d'assurer cette prestation et propose une prestation identique aux mêmes conditions.

A l'unanimité, le conseil municipal décrète d'adhérer à cette proposition.

Demande de subventions.

Le maire indique que les dossiers de demande de subventions 2019 au titre de la D.E.T.R. doivent être déposés avant le 15 décembre 2018. Le conseil municipal décide de présenter le dossier de réaménagement de la rue du pavé.

Urbanisme Rue des Saules et Chemin des Retiales.

Suite à la demande de division parcellaire déposée dans la parcelle YB 2291 et conformément aux dispositions incluses dans la PVR de la Rue des Saules, le conseil municipal opte pour :

- Pour le déclassement de la parcelle YB 125 du domaine privé de la commune en domaine public afin de permettre la continuité du chemin des retiales.
- L'échange de petites superficies de parcelles afin de redresser le dit chemin.
- L'achat d'une cinquantaine de m² permettant l'accès à la parcelle YB 2291 comprise dans la PVR.

Convention de prêt de la salle des saussaies.

Le maire signale que la Commune de Saint-Ignat procède à la restructuration de sa salle des fêtes et qu'elle sera indisponible une partie de l'année 2019. Différentes associations de cette commune souhaitent utiliser la salle des saussaies pour des activités. Le conseil municipal décide d'établir une convention avec la Commune de Saint-Ignat pour l'utilisation de la Salle des Saussaies dans la mesure des disponibilités.

Cimetière

Suite à la mise en place d'une colonne dans le jardin des souvenirs le conseil municipal approuve la modification du règlement permettant de réglementer la pose des plaques sur la dite colonne.

Travaux

Les travaux de réfection de la Rue Saint-Claude et d'aménagement de la place PMR devant l'accès à la mairie sont programmés semaine 46.

Rappels :

- Merci de nous envoyer vos photos pour le « concours photo » du bulletin municipal.
- Comme à l'accoutumée, nous mettrons gracieusement dans le bulletin municipal des encarts publicitaires pour les commerces et entreprises de la commune. Nous transmettre vos textes.
- Le site internet de la commune est opérationnel depuis le mois de juillet : www.entraigues63.fr

C'est l'occasion pour chacun de consulter notamment les actualités de la commune, les compte rendus des conseils ou encore les repas de la cantine. Il offre aussi la possibilité de télécharger divers documents utiles (inscription à la cantine, garderie, demandes pour carte d'identité, passeports ...). Bonne navigation !